

**Mémoire de l'Union des municipalités du Québec
au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement -
Commission sur la gestion de l'eau au Québec**

RÉSUMÉ

Une des missions premières des municipalités est de fournir une eau potable en quantité et en qualité suffisante aux citoyens et aux entreprises. Les municipalités ont également le devoir d'assainir les eaux usées du secteur urbain. L'eau est donc une préoccupation fondamentale au sein des municipalités; celles-ci ont à cœur de préserver, à la fois, sa qualité et son renouvellement.

Au chapitre des infrastructures municipales d'aqueduc et d'égouts, le déficit accumulé dans la réfection et le remplacement de ces infrastructures serait de l'ordre de 9 milliards de dollars et l'état actuel de détérioration des conduites d'aqueduc et d'égout a atteint un niveau tel que ce déficit dans le renouvellement des infrastructures doublera d'ici dix ans. À titre de membre de la Coalition pour le renouvellement des infrastructures du Québec, l'Union des municipalités du Québec demande, notamment l'instauration d'un programme tripartite de long terme pour assurer la pérennité des infrastructures d'aqueduc et d'égouts. L'UMQ demande également au gouvernement de maintenir l'aide financière visant à permettre aux municipalités de se conformer aux nouvelles normes environnementales pour l'eau potable et les eaux usées. L'Union propose également au gouvernement de mettre en place, en partenariat avec les municipalités, un programme pour développer une connaissance adéquate de l'état des infrastructures municipales de l'eau au Québec, d'étudier, conjointement avec les municipalités, les modalités de la tarification municipale de l'eau, et de modifier la comptabilité municipale de manière à mieux refléter le coût réel de revient des services d'eau.

Par ailleurs, l'administration publique, qu'elle soit nationale ou municipale, doit avoir pour ambition de fournir à la population des services de qualité au plus bas coût possible. Dans le contexte actuel des finances publiques municipales et du transfert de responsabilités vers le niveau local, l'impartition des services d'eau présente un intérêt

certain pour les gestionnaires municipaux. L'UMQ demande donc au gouvernement d'apporter des modifications à la *Loi sur les sociétés d'économie mixte dans le secteur municipal* de manière à favoriser la création de SEM dans le domaine de la gestion des infrastructures et des services d'eau. L'Union demande également au gouvernement d'élargir la gamme des formules de partenariats accessibles aux municipalités afin qu'elles puissent bénéficier de toute la souplesse dont elles ont besoin pour offrir de meilleurs services au moindre coût.

Les principaux problèmes rencontrés depuis plusieurs années relativement à la gestion des cours d'eau municipaux ont trait à la complexité et à la désuétude de la législation, à la définition et au statut des cours d'eau municipaux, au retrait du ministère de l'Agriculture, de Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) de ce secteur d'activité, à la répartition des coûts de gestion de ces cours d'eau et au bureau des délégués. De manière générale, l'UMQ propose une révision en profondeur du régime juridique des cours d'eau municipaux. Il importe particulièrement d'adopter un régime juridique municipal unique en matière de cours d'eau municipaux pour l'ensemble des municipalités du Québec. De plus, l'Union propose une révision du régime juridique de l'eau au Québec de manière à donner à l'eau, où qu'elle soit et d'où qu'elle provienne un statut de ressource collective.

Enfin, le gouvernement du Québec et les municipalités ont investi près de 6,7 milliards de dollars dans la dépollution des effluents municipaux. Or, la pollution diffuse agricole compromet les efforts consentis par l'ensemble de la collectivité québécoise pour retrouver les usages de l'eau. Cette pollution, encore en croissance, est particulièrement préoccupante pour les municipalités. L'UMQ demande au gouvernement d'adopter une gestion de la pollution d'origine agricole axée sur les résultats et d'agir de façon courageuse pour assurer l'atteinte des objectifs de sa stratégie.